Programme d'activités de la présidence belge

2009/2694(RSP) - 26/07/2010

Le Conseil a pris acte de la présentation par la présidence belge de son programme de travail pour la durée de son mandat (de juillet à décembre 2010).

Il a procédé à un échange de vues.

La présidence belge entend se concentrer sur les priorités suivantes:

- surmonter la crise économique et financière et assurer le retour de la croissance;
- promouvoir le progrès social et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
- négociations internationales sur le climat et l'environnement;
- justice et affaires intérieures: l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice;
- influence de l'UE sur la scène internationale et efficacité de ses politiques extérieures.